



Ottawa, 20 avril 2021

Objet: Invitation à un processus de médiation entre le Conseil d'école et le CEPEO

Madame, Monsieur,

Le 16 décembre 2020, la directrice de l'Éducation du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (CEPEO), Madame Sylvie C.R. Tremblay, m'a confié, en ma qualité de commissaire en équité et droits de la personne, le mandat de mener une enquête à la suite d'allégations de parents de l'école secondaire publique Omer-Deslauriers.

Les allégations contenues dans une pétition transmise à la direction de l'Éducation portent sur des difficultés de communications entre les parents et la direction de l'école, un déficit en matière d'accès aux ressources pédagogiques et une apparence de discrimination à l'endroit de certains élèves et leurs parents.

En tant que commissaire en équité et droits de la personne du CEPEO, j'agis à titre d'intervenant et enquêteur principal des dossiers en matière de plainte, harcèlement et discrimination en lien avec le Code des droits de la personne de l'Ontario, les politiques et directives du CEPEO.

Le 25 mars dernier, j'ai présenté mon [rapport d'enquête intérimaire](#) à la directrice de l'Éducation.. Dans ce rapport, j'ai émis des recommandations portant sur l'urgence d'agir afin d'amorcer un dialogue constructif entre le conseil scolaire et les parents pour le bien-être des élèves et du personnel de l'école.

Mon enquête m'a permis de déterminer que certaines décisions passées ont eu pour effet d'accentuer une perception de discrimination et de stigmatisation de certains élèves de l'école secondaire publique Omer-Deslauriers. Ces événements ont malheureusement entraîné un climat de tension et de suspicion entre le conseil scolaire et certains parents d'élèves. Ce climat nuit à la réussite de la communauté scolaire d'Omer-Deslauriers.

Le conseil scolaire doit créer dans l'urgence un espace de dialogue avec les parents d'Omer-Deslauriers et envoyer un signal fort quant à sa volonté de s'inscrire durablement vers la voie de l'équité, de l'inclusion et du pluralisme tel qu'exprimé dans [son plan stratégique 2020-2025](#).

La complexité, la sensibilité des enjeux et la nécessité de veiller au bien-être des élèves d'Omer-Deslauriers m'ont convaincu de recommander une médiation entre les parents d'élèves et des représentants du CEPEO afin de permettre le rétablissement d'une collaboration saine et bienveillante pour permettre aux élèves d'évoluer dans un environnement favorisant leur réussite scolaire.

Ce processus de médiation doit s'inscrire dans l'esprit de *Loi sur l'Éducation de l'Ontario* selon laquelle tous les partenaires du secteur de l'éducation ont un rôle à jouer dans l'amélioration du rendement des élèves et de leur bien-être, la suppression des écarts en matière de rendement des élèves et le maintien de la confiance dans les systèmes d'éducation de la province financés par les deniers publics

Le processus de médiation est volontaire, non coercitif, informel et confidentiel. La médiation sera organisée en cinq sessions qui se dérouleront d'ici la fin de l'année scolaire 2021-2022. Chaque session portera sur un enjeu préalablement identifié lors d'une rencontre préparatoire afin de favoriser l'élaboration de résolutions aux enjeux soulevés.

Afin de favoriser une mise en œuvre rapide de ce processus de médiation, je demande aux parents qui souhaitent s'impliquer dans cette démarche de bien vouloir communiquer directement avec moi par courriel, yves-gerard.mehou-loko@cepeo.on.ca, ou avec la [direction de l'école](#) afin que nous puissions déterminer la date de ratification de la convention de médiation qui sera préparée par mon bureau.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Cordialement,

Yves-Gérard Méhou-Loko
Commissaire